

Conseil Communautaire du mercredi 25 septembre 2019

Motion sur la restructuration programmée du réseau des finances publiques

Rapporteur : M. Gérard TREMEGE

Le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération de Tarbes Lourdes Pyrénées, réuni en assemblée plénière le 25 septembre 2019 adopte la motion telle que présentée ci-dessous :

Le projet de réorganisation des services des finances publiques, présenté par le Ministre Gérald Darmanin, nous inquiète et nous fait craindre le pire pour l'avenir des missions de service public et de l'emploi au sein de la DGFIP.

En effet, la DGFIP envisage de réorganiser ses services et en particulier les implantations de trésoreries et des centres de finances à l'horizon 2022, les premières restructurations étant prévues dès 2020.

Dans toute l'Occitanie, comme dans le reste de l'Hexagone, les nouvelles cartographies territoriales (appelées également Géographie Revisitée) laissent apparaître des fermetures massives de trésoreries, qui à terme, seront remplacées par des Services de Gestion Comptable (SGC) dont le nombre sera extrêmement réduit sur le territoire.

Ainsi en Occitanie ce sont 135 trésoreries sur les 200 existantes qui disparaîtraient à l'horizon 2022.

Dans notre département 10 trésoreries seront fermées et 3 autres réorientées par une spécialisation dans la gestion hospitalière (Lourdes) ou la mise en place de Services de Gestion Comptable (1 à Tarbes et 1 à Lannemezan).

Les Services des Impôts des Particuliers de Lourdes et de Lannemezan ainsi que le service des impôts des entreprises de Lourdes seraient à court terme concentrés sur Tarbes, la mise en place d'antennes ne donnant quant à elle aucune garantie du maintien d'un service public de proximité.

Les Services de Gestion Comptable ne seront pas de proximité immédiate ni ouverts au public.

Les territoires et les collectivités les plus impactés par ce projet seront les communes rurales, et les femmes et les hommes qui habitent le milieu rural

seront les premières victimes de cette fracture territoriale du réseau DGFIP et de cet éloignement du service public fiscal.

La campagne de communication gouvernementale qui vante l'augmentation des points de contacts de la DGFIP ne trompe personne.

Ces accueils de proximité, imaginés par le Ministre des Comptes Publics, consistent en une simple permanence ponctuelle ne remplissant pas l'ensemble des missions, dont celle essentielle de Guichet de Proximité, ouvert à la population, de même les postes de conseillers aux collectivités locales ne pourront en aucun cas se substituer et remplir les mêmes missions de tenue des comptes et de conseil qu'assurent les comptables publics actuels.

Ce projet qui concourt à l'abandon du service public de proximité, sacrifie une administration qui, au travers de ses différentes missions, est au cœur du fonctionnement de l'Etat et des collectivités locales.

Ainsi en 10 ans la DGFIP a perdu plus de 24 000 emplois, 40 000 depuis 2002 et d'ici 2022, ce sont 5 800 postes dont la suppression est à nouveau programmée.

Alors que nos concitoyens réclament avec force une égalité d'accès à un service public de proximité et de qualité, c'est l'inverse que programme le plan présenté par le Ministre des Comptes Publics et les Directions Départementales des Finances Publiques.

Ce projet de réorganisation de la DGFIP, associé à de massives suppressions de postes, ne correspond pas aux besoins des populations de notre département et aurait vocation à être acté avant la fin octobre, alors qu'il a été annoncé fin juin 2019.

Il s'agit en fait d'un simulacre de concertation avec certains élus de certaines collectivités qui n'est qu'une simple opération de communication visant à masquer un projet de démantèlement des services de la DGFIP.

En conséquence, nous élu(e)s du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées, réuni(e)s en Séance plénière le 25 septembre 2019,

-rappelons notre attachement à un service public des finances publiques de qualité et de proximité ;

-apportons notre soutien aux organisations syndicales représentatives du personnel et aux élus locaux qui se mobilisent contre cette attaque en règle des missions de service public ;

- Exigeons :

- ♦ le retrait de ce plan de réorganisation de la DGFIP et l'organisation d'une table ronde en Préfecture réunissant élus, administration et représentants des personnels des finances publiques.

- ♦ le Maintien d'une trésorerie de proximité par EPCI et au moins 2 pour la Communauté d'Agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées avec le plein exercice de leurs compétences actuelles (recouvrement en matière d'impôt, tenue des

comptes des hôpitaux et des EHPAD, des collectivités locales et établissements publics locaux).

- ♦ le maintien du Service des Impôts des Particuliers de Lannemezan et de Lourdes de pleine compétence

- ♦ le maintien du Service des Impôts des Entreprises de Lourdes de pleine compétence.

Le Président,

Gérard TRÉMÈGE.